

MM. les Curés de l'Île d'Orléans peuvent s'arranger ensemble, de manière à laisser à un seul d'entre eux le soin de toute l'île.

MM. les Curés qui viendront à la retraite, voudront bien informer leurs paroissiens des dispositions qu'ils auront prises pour la desserte de leurs paroisses, pendant leur absence. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas trouvé moyen de procurer la messe à leurs paroissiens, le dimanche qu'ils seront absents, les avertiront de se rendre aux paroisses voisines ; ou, s'il était trop difficile de s'y transporter, ils les avertiront qu'ils sont dispensés ce jour-là de l'obligation d'assister au Saint-Sacrifice.

Je profite de l'occasion pour vous prier de rappeler à vos paroissiens que c'est dans le cours du moins prochain, que leurs aumônes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi doivent être transmises au trésorier-général, M. Ferland, à l'Archevêché.

Recevez, monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

✠ C. F., EV. DE TLOA,

Administrateur.

*Les deux lettres précédentes par le père
Albert, Sup^{er} de la maison des
R. P. Oblats, à Montréal*